



BULLETIN DE SURVEILLANCE REPHY-TOX
Numéro du bulletin : 291 - Date de publication : 12/03/2026
Secteur : Loire-Atlantique (44) - Type : Information

Introduction

Ce bulletin porte sur la surveillance du phytoplancton toxique dans les eaux côtières et des phycotoxines toxiques dans les coquillages pour le secteur Loire-Atlantique (44). Les résultats des analyses étant diffusés en temps réel, une absence de résultat ne signifie pas nécessairement une absence de phytoplancton ou de biotoxine.

Conclusion

Concernant le plancton, aucun dépassement de seuil n'a été observé sur la totalité des zones.
Concernant les toxines, aucun de dépassement de seuil réglementaire n'a été observé sur la totalité des zones.

Informations additionnelles REPHY

Il n'y aura pas de prélèvement eau la semaine 12.

Bulletin complet

Résultats phytoplanctons producteurs de toxines lipophiles

Zones Marines				du 24/01/2026 au 30/01/2026 (Semaine 5)	du 07/02/2026 au 13/02/2026 (Semaine 7)	du 21/02/2026 au 27/02/2026 (Semaine 9)	du 07/03/2026 au 13/03/2026 (Semaine 11)
	Supports	Famille phytoplanctons	Phytoplanctons	Résultat(s)			
069 - Loire - large	Lieu de surveillance : 069-P-075 - Basse Michaud						
	Eau	Lingulaulax	DSP - Groupe Lingulaulax	/	/	/	300 n(cellules)/L
			Dates de prélèvement :	-	-	-	10/03/2026
			Commentaires:	-	-	-	-

Seuils d'alerte :

- DSP - Groupe Lingulaulax : 10 000 n(cellules)/L

Résultats phytoplanctons producteurs de toxines lipophiles

Zones Marines				du 24/01/2026 au 30/01/2026 (Semaine 5)	du 07/02/2026 au 13/02/2026 (Semaine 7)	du 21/02/2026 au 27/02/2026 (Semaine 9)	du 07/03/2026 au 13/03/2026 (Semaine 11)
	Supports	Famille phytoplanctons	Phytoplanctons	Résultat(s)			
069 - Loire - large	Lieu de surveillance : 069-P-024 - Pointe St Gildas large						
	Eau	Protoceratium	DSP - Groupe Protoceratium	/	/	/	300 n(cellules)/L
			Dates de prélèvement :	-	-	-	11/03/2026
			Commentaires:	-	-	-	-

Seuils d'alerte :

- DSP - Groupe Protoceratium : 10 000 n(cellules)/L

Résultats phytoplanctons producteurs de toxines lipophiles

Zones Marines				du 24/01/2026 au 30/01/2026 (Semaine 5)	du 07/02/2026 au 13/02/2026 (Semaine 7)	du 21/02/2026 au 27/02/2026 (Semaine 9)	du 07/03/2026 au 13/03/2026 (Semaine 11)
	Supports	Famille phytoplanctons	Phytoplanctons	Résultat(s)			
063 - Baie de Vilaine - côte	Lieu de surveillance : 063-P-004 - Ile Dumet (a)						
	Eau	Dinophysis+Phalacroma	Dinophysis + Phalacroma	/	/	< LD	< LD
			<i>Dates de prélèvement :</i>	-	-	24/02/2026	10/03/2026
			<i>Commentaires:</i>	-	-	-	-
	Lieu de surveillance : 063-P-002 - Ouest Loscolo						
	Eau	Dinophysis+Phalacroma	Dinophysis + Phalacroma	/	< LD	< LD	/
<i>Dates de prélèvement :</i>			-	09/02/2026	24/02/2026	-	
<i>Commentaires:</i>			-	-	-	-	
069 - Loire - large	Lieu de surveillance : 069-P-024 - Pointe St Gildas large						
	Eau	Dinophysis+Phalacroma	Dinophysis + Phalacroma	< LD	< LD	< LD	< LD
			<i>Dates de prélèvement :</i>	26/01/2026	09/02/2026	23/02/2026	11/03/2026
			<i>Commentaires:</i>	-	-	-	-
	Lieu de surveillance : 069-P-075 - Basse Michaud						
	Eau	Dinophysis+Phalacroma	Dinophysis + Phalacroma	< LD	< LD	< LD	< LD
<i>Dates de prélèvement :</i>			28/01/2026	09/02/2026	24/02/2026	10/03/2026	
<i>Commentaires:</i>			-	-	-	-	

Seuils d'alerte :

- *Dinophysis + Phalacroma* : 100 n(cellules)/L

Résultats toxines lipophiles

Zones Marines				du 24/01/2026 au 30/01/2026 (Semaine 5)	du 07/02/2026 au 13/02/2026 (Semaine 7)	du 21/02/2026 au 27/02/2026 (Semaine 9)	du 07/03/2026 au 13/03/2026 (Semaine 11)
	Supports	Famille toxines	Toxines	Résultat(s)			
063 - Baie de Vilaine - côte	Lieu de surveillance : 063-S-049 - Ile Dumet						
	Moule	Lipophile	Acide Okadaïque et Dinophysistoxines (AO DTXs)	/	/	NQ ou ND	/
			<i>Dates de prélèvement :</i>	-	-	24/02/2026	-
			<i>Commentaires:</i>	-	-	-	-
			Somme des AZAs réglementées, avec TEFs	/	/	NQ ou ND	/
			<i>Dates de prélèvement :</i>	-	-	24/02/2026	-
			<i>Commentaires:</i>	-	-	-	-
			Somme des YTXs réglementées, avec TEFs	/	/	NQ ou ND	/
<i>Dates de prélèvement :</i>			-	-	24/02/2026	-	
<i>Commentaires:</i>	-	-	-	-			

Seuils réglementaires :

- Acide Okadaïque et Dinophysistoxines (AO DTXs) : 160 µg éq. AO/kg
- Somme des AZAs réglementées, avec TEFs : 160 µg éq. AZA1/kg
- Somme des YTXs réglementées, avec TEFs : 3,75 mg éq. YTX/kg

Résultats phytoplanctons producteurs de toxines amnésiantes

Zones Marines				du 24/01/2026 au 30/01/2026 (Semaine 5)	du 07/02/2026 au 13/02/2026 (Semaine 7)	du 21/02/2026 au 27/02/2026 (Semaine 9)	du 07/03/2026 au 13/03/2026 (Semaine 11)
	Supports	Famille phytoplanctons	Phytoplanctons	Résultat(s)			
063 - Baie de Vilaine - côte	Lieu de surveillance : 063-P-004 - Ile Dumet (a)						
	Eau	Pseudo-nitzschia	Pseudo-nitzschia fines	/	/	< LD	< LD
			Dates de prélèvement :	-	-	24/02/2026	10/03/2026
			Commentaires:	-	-	-	-
			Pseudo-nitzschia autres	/	/	< LD	< LD
			Dates de prélèvement :	-	-	24/02/2026	10/03/2026
			Commentaires:	-	-	-	-
			Pseudo-nitzschia australis + seriata	/	/	< LD	< LD
	Dates de prélèvement :	-	-	24/02/2026	10/03/2026		
	Commentaires:	-	-	-	-		
	Lieu de surveillance : 063-P-002 - Ouest Loscolo						
	Eau	Pseudo-nitzschia	Pseudo-nitzschia fines	/	< LD	< LD	/
			Dates de prélèvement :	-	09/02/2026	24/02/2026	-
			Commentaires:	-	-	-	-
Pseudo-nitzschia autres			/	< LD	< LD	/	
Dates de prélèvement :			-	09/02/2026	24/02/2026	-	
Commentaires:			-	-	-	-	
Pseudo-nitzschia australis + seriata			/	< LD	< LD	/	
Dates de prélèvement :	-	09/02/2026	24/02/2026	-			
Commentaires:	-	-	-	-			
069 - Loire - large	Lieu de surveillance : 069-P-024 - Pointe St Gildas large						
	Eau	Pseudo-nitzschia	Pseudo-nitzschia fines	< LD	< LD	< LD	< LD
			Dates de prélèvement :	26/01/2026	09/02/2026	23/02/2026	11/03/2026
			Commentaires:	-	-	-	-
			Pseudo-nitzschia autres	< LD	< LD	< LD	200 n(cellules)/L
			Dates de prélèvement :	26/01/2026	09/02/2026	23/02/2026	11/03/2026
			Commentaires:	-	-	-	-
			Pseudo-nitzschia australis + seriata	< LD	< LD	< LD	< LD
	Dates de prélèvement :	26/01/2026	09/02/2026	23/02/2026	11/03/2026		
	Commentaires:	-	-	-	-		
	Lieu de surveillance : 069-P-075 - Basse Michaud						
	Eau	Pseudo-nitzschia	Pseudo-nitzschia fines	< LD	< LD	< LD	< LD
			Dates de prélèvement :	28/01/2026	09/02/2026	24/02/2026	10/03/2026
			Commentaires:	-	-	-	-
Pseudo-nitzschia autres			< LD	< LD	< LD	< LD	
Dates de prélèvement :			28/01/2026	09/02/2026	24/02/2026	10/03/2026	
Commentaires:			-	-	-	-	
Pseudo-nitzschia australis + seriata			< LD	< LD	< LD	< LD	
Dates de prélèvement :	28/01/2026	09/02/2026	24/02/2026	10/03/2026			
Commentaires:	-	-	-	-			

Seuils d'alerte :

- *Pseudo-nitzschia australis + seriata* : 50 000 n(cellules)/L
- *Pseudo-nitzschia autres* : 100 000 n(cellules)/L
- *Pseudo-nitzschia fines* : 300 000 n(cellules)/L

Résultats toxines amnésiantes

Zones Marines				du 24/01/2026 au 30/01/2026 (Semaine 5)	du 07/02/2026 au 13/02/2026 (Semaine 7)	du 21/02/2026 au 27/02/2026 (Semaine 9)	du 07/03/2026 au 13/03/2026 (Semaine 11)
	Supports	Famille toxines	Toxines	Résultat(s)			
063 - Baie de Vilaine - côte	Lieu de surveillance : 063-S-049 - Ile Dumet						
	Moule	ASP	Toxines amnésiantes (ASP)	/	/	≥ LD et < LQ	/
			Dates de prélèvement :	-	-	24/02/2026	-
Commentaires:	-	-	-	-			

Seuils réglementaires :

- Toxines amnésiantes (ASP) : 20 mg AD/kg

Résultats phytoplanctons producteurs de toxines paralysantes

Zones Marines				du 24/01/2026 au 30/01/2026 (Semaine 5)	du 07/02/2026 au 13/02/2026 (Semaine 7)	du 21/02/2026 au 27/02/2026 (Semaine 9)	du 07/03/2026 au 13/03/2026 (Semaine 11)
	Supports	Famille phytoplanctons	Phytoplanctons	Résultat(s)			
063 - Baie de Vilaine - côte	Lieu de surveillance : 063-P-004 - Ile Dumet (a)						
	Eau	Alexandrium	Alexandrium pacificum + tamarense	/	/	< LD	600 n(cellules)/L
			Dates de prélèvement :	-	-	24/02/2026	10/03/2026
			Commentaires:	-	-	-	-
			Alexandrium Autres	/	/	< LD	< LD
			Dates de prélèvement :	-	-	24/02/2026	10/03/2026
			Commentaires:	-	-	-	-
	Lieu de surveillance : 063-P-002 - Ouest Loscolo						
	Eau	Alexandrium	Alexandrium pacificum + tamarense	/	< LD	< LD	/
			Dates de prélèvement :	-	09/02/2026	24/02/2026	-
			Commentaires:	-	-	-	-
			Alexandrium Autres	/	< LD	< LD	/
			Dates de prélèvement :	-	09/02/2026	24/02/2026	-
			Commentaires:	-	-	-	-
069 - Loire - large	Lieu de surveillance : 069-P-024 - Pointe St Gildas large						
	Eau	Alexandrium	Alexandrium pacificum + tamarense	< LD	< LD	< LD	< LD
			Dates de prélèvement :	26/01/2026	09/02/2026	23/02/2026	11/03/2026
			Commentaires:	-	-	-	-
			Alexandrium Autres	< LD	< LD	< LD	< LD
			Dates de prélèvement :	26/01/2026	09/02/2026	23/02/2026	11/03/2026
			Commentaires:	-	-	-	-
	Lieu de surveillance : 069-P-075 - Basse Michaud						
	Eau	Alexandrium	Alexandrium pacificum + tamarense	< LD	< LD	< LD	1 000 n(cellules)/L
			Dates de prélèvement :	28/01/2026	09/02/2026	24/02/2026	10/03/2026
			Commentaires:	-	-	-	-
			Alexandrium Autres	< LD	< LD	< LD	< LD
			Dates de prélèvement :	28/01/2026	09/02/2026	24/02/2026	10/03/2026
			Commentaires:	-	-	-	-

Seuils d'alerte :

- *Alexandrium Autres* : 10 000 n(cellules)/L
- *Alexandrium pacificum + tamarense* : 5 000 n(cellules)/L

📌 Légende des résultats

● Phytoplancton	● Toxine	ⓐ Autocontrôle
SR Seuil Réglementaire	● Résultat de phytoplancton supérieur aux seuils d'alerte	● Situation redevenue normale après une période de présence de toxines > SR
● Résultat de toxine supérieur au SR	● Pour les toxines lipophiles, résultat supérieur au demi-seuil mais encore inférieur au SR	● Résultat pour les toxines lipophiles redevenu inférieur au SR mais qui reste supérieur au demi-seuil
/ Résultat en cours ou absence de résultat	< LD Résultat non détecté (limite détection de la méthode d'analyse)	< LQ Toxine détectée en très faible quantité (limite de quantification de la méthode d'analyse)
ND ou NQ Somme de toxines composée uniquement de toxines individuelles non détectées ou non quantifiées	≥ LD et < LQ Toxine détectée mais non quantifiée	

Commentaire

Les résultats et conclusions de ce bulletin ne préjugent en rien des décisions administratives qui ont été ou seront prises pour les coquillages des secteurs concernés. Veuillez contacter les autorités administratives départementales (Préfecture, DDi) pour toute information relative aux décisions d'interdiction de ramassage et/ou de commercialisation professionnelle des coquillages. L'absence de résultats pour tout ou partie d'une zone marine ne signifie pas nécessairement une absence de toxines.

Contact

DIRECTION DEPARTEMENTALE PROTECTION POPULATIONS LOIRE-ATLANTIQUE (DDPP)